



LE TRAIT D'UNION N°39

17 avril 2020

Comme indiqué dans le Trait d'Union publié le 1^{er} avril, en voici une nouvelle édition qui vous est proposée pour assurer la continuité de l'information et maintenir le lien, notamment avec les personnes les plus isolées. Ce bulletin a été préparé par des élus des deux équipes municipales, qui toutes deux se mobilisent pour gérer les actions mises en place afin d'accompagner la population à vivre au mieux cette période de crise (information, lien et suivi des personnes fragiles, confection de masques...). Les conseillers municipaux, anciens et nouveaux, se tiennent prêts pour assurer, dès que la sortie du confinement le permettra, une bonne transmission et reprise de l'activité municipale.

Le discours prononcé lundi par la Président donne une autre dimension à cette crise, et si au départ nous pouvions espérer une sortie rapide du confinement suivi d'un retour à la normale, nous savons maintenant, avec un prolongement du confinement jusqu'à minima au 11 mai, que la reprise de nos diverses activités ne sera que très progressive dans les semaines et mois qui suivront. **Tout dépend maintenant de la manière dont chacun de nous va continuer à respecter les mesures de précautions sanitaires indispensables qui nous sont imposées, limiter ses sorties indispensables et appliquer les gestes barrières en y ajoutant probablement bientôt le port du masque.** A ce propos, une équipe de bénévoles se mobilise dès à présent pour en fabriquer et vous en proposer (voir sujet « Entraide corona »). De son côté, le Département, en lien avec les intercommunalités, a décidé le lancement d'une opération pour que chaque Vendéen puisse bientôt disposer d'un masque gratuit.

L'impact que cette crise provoque ne cesse de s'amplifier. Aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales touchées en tout premier dès le 23 mars, qui reprennent pour certaines leurs activités avec de fortes contraintes, alors que les beaux jours arrivent, nous savons maintenant que le secteur touristique va voir ses activités fortement réduites voire totalement mises à l'arrêt pour cet été. La base de Poupet et ses nombreuses activités, qui sont depuis longtemps un véritable atout, vont subir cette année, si la fermeture se poursuit, une perte de recettes importante pour les budgets communaux. Au moment où j'écris ces mots, je viens d'apprendre le report en 2021 de l'édition 2020 du Festival de Poupet. C'est une décision incontournable, cependant responsable de la part de l'équipe organisatrice, qu'on pouvait craindre depuis quelques semaines.

Le drame est avant tout humain, j'ai donc une pensée toute particulière pour les personnes touchées par le Covid-19, en souhaitant qu'elles aient la force d'affronter cette maladie et se rétablissent au plus vite dans les structures qui les accueillent et les soignent.

Enfin, dans ce contexte d'isolement imposé mais nécessaire, beaucoup d'initiatives sont lancées de diverses manières pour occuper les gens chez eux, vivre des moments collectivement et tenter de rompre la solitude. D'autres sont menées pour apporter l'aide aux personnes en situation de besoin et du soutien bien mérité aux personnels soignants. Ce ne sont que de bonnes actions, cependant **en aucun cas cela doit nous inciter, dans la préparation ou la participation, à enfreindre les règles du confinement. Le respect de la distance d'éloignement de 1m n'autorise en rien les sorties et regroupements autres que ceux prévus dans les attestations de déplacements dérogatoires.**

Continuons avec les soignants à sauver des vies, restons à la maison !

Jean-Claude VIGNERON, Maire

QUELQUES TEMOIGNAGES DE PERSONNELS MEDICAUX MALOINS

Valérie DARDENNE, Infirmière en Réanimation depuis 6 ans à l'hôpital de Cholet

La Réanimation, vous en entendez toutes et tous parler en cette période de confinement (respiration artificielle, machines, écrans, manque de lits...). Notre région étant relativement épargnée (confinement bénéfique ?), nous avons été amenés à accueillir des patients de la région parisienne au nombre de 7. La prise en charge reste compliquée, les patients sont inquiets de par l'hypermédiatisation (COVID=Réa=mort). Certains sortent de Réa avec plusieurs mois de réhabilitation, d'autres malheureusement partiront presque « seuls », écartés de leur famille. La famille est mise à l'écart « physiquement ». Pas de visite sauf exception, heureusement il y a le téléphone.



Notre quotidien est fait d'habillage et de déshabillage (très énergivore), de crainte, de peur de contracter ce virus et/ou de l'emporter à la maison, de vigilance au quotidien.

Mais quel réconfort, toutes ces petites attentions : les applaudissements aux fenêtres, les plaisirs gustatifs dans la journée ou qui nous attendent la nuit, tous ces dons d'entreprises et tous ces dessins d'élèves de différentes écoles ... Mais je n'oublie pas mes collègues des urgences, des autres unités COVID, les brancardiers, les ambulanciers, les pompiers, les caissières et aussi nos collègues de l'Est et de Paris, bien plus impactés, et j'en oublie.

Pour conclure, respectez les gestes barrières, la distanciation sociale et surtout restez chez vous.

Lydia PARADA, responsable de soins de services de chirurgie à la Polyclinique de Cholet:

Actuellement, la Polyclinique, comme toutes les structures, a déclenché son plan Blanc. Les interventions non urgentes ont été déprogrammées, les visites ont été interdites. La clinique intervient au deuxième niveau opérationnel de l'épidémie en apportant son soutien à l'Hôpital. C'est ainsi que la clinique a accueilli des patients du centre hospitalier issus des soins de suite et de réadaptation et pourra accueillir des urgences chirurgicales de l'hôpital si nécessaire. En parallèle, une unité Covid19 est prête à recevoir des patients et les procédures ont été revues pour prendre en charge ces patients. A ce jour, aucun patient atteint du Covid 19 n'a été admis dans l'établissement. En attendant, un seul service est ouvert, regroupant des patients de chirurgie et de médecine. Le planning du personnel est réactualisé de jour en jour pour répondre aux mieux aux besoins. Les salariés sont sereins malgré une tension palpable et se rendent très disponibles, ce qui facilite l'organisation quotidienne. Ils sont amenés à travailler dans des services et avec des personnes différentes, ce qui permet de créer de nouveaux liens et de renforcer la solidarité pendant cette période difficile.

Claudine VIGNERON, aide-soignante à domicile au SSIAD de Mortagne sur Sèvre:

J'ai toujours voulu exercer un métier où je pourrais être utile aux autres. J'accompagne chez elles les personnes âgées ou en situation de handicap dans la maladie ou la dépendance qu'elles n'ont pas choisie. Depuis l'arrivée du Covid 19, mes habitudes ont forcément changé. Maintenant, je porte en permanence un masque (merci à toutes les personnes et entreprises qui nous en ont fournis au début de la crise), un tablier, des gants. Les tournées et les plannings ont été réorganisés pour réduire le risque de transmission du virus chez les patients fragilisés chez qui nous intervenons. Mon quotidien reste le même. Tous les matins dans chaque maison, je me sens accueillie et attendue, même avec mon masque ! C'est d'autant plus vrai depuis le début du confinement où les visites sont restreintes. Dans ma blouse blanche, je me mets au service de mes patients et de mon mieux, je les accompagne pour leurs soins d'hygiène et de confort. Pendant le soin, j'écoute, je partage, je ris, je chante, je tiens la main, je réconforte, je rassure... Ils me rassurent aussi et sont pleins de gentillesse à mon égard. Même si j'ai un peu plus de pression qu'habituellement quand je vais travailler, la solidarité et l'écoute sont présentes au sein de notre équipe soignante, c'est essentiel et précieux en cette période compliquée de pandémie. Intervenant à domicile, je me sens privilégiée quand je vois ou entends ce qui se vit dans les hôpitaux et certains EHPAD. Malgré toutes les précautions que je prends, j'ai toujours la crainte de contaminer, ou de l'être et de ramener le virus à la maison. Quand je termine ma matinée de soins, je me sens soulagée, parfois fatiguée mais toujours épanouie de faire ce beau métier ! Les encouragements et remerciements des patients et de leur famille me mettent du baume au cœur et m'aident à surmonter l'appréhension liée au contexte très particulier que nous vivons actuellement.

UN JEUNE MALOIN EN TERMINALE

Simon est en Terminale au Lycée Saint Gab' de Saint Laurent Sur-Sèvre. Il nous donne ici son témoignage de Lycéen dans cette période si particulière.

Simon, raconte-nous un peu ton parcours scolaire à la maison. Comment ça se passe?

J'essaie de travailler comme d'habitude pour les cours, même si les horaires du matin sont variables, car je me lève bien plus tard. J'y consacre de 5 à 7 h par jour. Le travail est envoyé par mail. Je reçois aussi des vidéos. Il y a des temps de visioconférences avec certains enseignants pour présenter de nouvelles notions, aborder un nouveau chapitre. Je ne trouve pas les conditions de travail trop difficiles. Il faut juste avoir de l'organisation pour ne pas être dépassé. Je travaille les cours que je préfère en premier et quand j'arrive au bout, je fais le reste. L'avantage, c'est que je fais autant de pauses que je veux dans la journée. Je peux ainsi aussi profiter du beau temps. L'inconvénient, c'est que c'est plus difficile si on a des questions à poser.

Le Ministre de l'Education Nationale Jean-Michel BLANQUER a annoncé le 2 avril que le Bac 2020 n'allait pas avoir lieu dans les mêmes conditions qu'auparavant, et qu'il serait basé sur le contrôle continu. Que penses-tu de cette décision?

Il est certain que c'est une charge de préparation en moins. Le bac en contrôle continu, je trouve ça normal au vu des circonstances. Le contrôle continu serait bien pour l'avenir mais avec quelques épreuves finales quand même. Etant en bac technologique, nous n'avons pas toutes les réponses sur la notation de nos projets pratiques pour le moment.

Comment vis-tu cette période par rapport à tes études l'an prochain?

Je ne suis pas inquiet. Je suis plutôt confiant et détendu. Les écoles supérieures sont au courant des conditions dans lesquelles nous vivons notre fin de Lycée. Elles en tiendront compte.

UNE FAMILLE MALOINE EN CONFINEMENT

Pour vous, qu'est-ce que le confinement a changé ?

Raphaël, 6 ans: « C'est juste qu'on ne va pas à l'école, sinon ça change rien... C'est quand même un peu plus compliqué pour travailler... »

Valentine, 9 ans: « Moi j'ai plus de temps, donc je peux lire davantage. Par contre, c'est dur de faire l'école à la maison, et les copines me manquent. Mais on se retrouve quand même une ou deux fois par semaine grâce au groupe formé sur WhatsApp. »

Timothée, 3 ans, le casque de vélo vissé sur la tête, ne semble guère perturbé par cette nouvelle vie. Il déclare, l'air jovial : « Moi, je suis content d'aller dans ma classe... ». Peut-être a-t-il exprimé par là qu'il aimerait bien retourner à l'école ???



Atelier Sciences avec la pousse des radis

Les enfants partagent une belle complicité, ce qui n'empêche pas certains conflits peut-être plus nombreux depuis le confinement. Toutefois ils ont le privilège de pouvoir profiter de l'espace extérieur dans une ambiance très printanière, et ça ressemble quand même parfois un peu aux vacances !

Malgré tout, il est important de structurer le planning des journées : travail scolaire de 9h30 à 11h30, puis préparation du repas. En après-midi, un temps plus calme, pendant lequel la grande sœur reprend les leçons. Si ce rythme a bien fonctionné les trois premières semaines, la motivation a baissé la quatrième semaine et les enfants rechignaient davantage à s'atteler à leur travail scolaire.

La famille Bourasseau se reconnaît plutôt chanceuse par rapport à l'activité professionnelle ; en effet, les deux salaires sont à ce jour intégralement

maintenus. Cécile continue d'exercer en EHPAD en qualité d'infirmière, et Benoît est en télétravail une partie de la journée sur son poste d'ingénieur. Les chantiers sont actuellement arrêtés, et la réflexion de l'équipe est dernièrement focalisée sur les modalités de la reprise des travaux.

Pas toujours facile cependant pour le papa d'organiser son travail à la maison. Il doit parfois attendre le retour de sa femme avant de pouvoir réaliser certaines tâches professionnelles, mais lorsque les réunions en visio s'imposent en l'absence de celle-ci, un moment devant la télé pour les enfants est alors un recours incontournable. Benoît exprime également son inquiétude concernant les retombées économiques locales, conscient que Le Puy du Fou et Poupet représentent un poumon vital pour le tourisme et l'économie.

Quant à la maman, très méticuleuse sur les gestes barrières entre EHPAD, commerces et maison, elle reconnaît que ce rythme est également pour elle plus éprouvant. Avec la famille complète à la maison du matin au soir, l'intendance n'est évidemment plus du tout la même, et il a fallu augmenter sensiblement le volume des courses. « Le côté positif, c'est que cela nous incite à une consommation encore plus axée sur les circuits courts, les produits locaux et de saison. Et dans ce genre de situation, les commerces de proximité sont très précieux. »

Pour cette famille dynamique et très ouverte, il est vital de maintenir les liens avec parents et amis, et les petits apéros en visio sont incontournables pour marquer les week-ends et garder la pêche !

INFOS DIVERSES

GRUPE DE BENEVOLES "ENTRAIDE CORONA" :

Confection de masques de protection sur St Malo du Bois : en complément des masques en tissu que devrait délivrer le département à chaque vendéen (annonce officielle du 14 avril), une équipe de bénévoles se met en place pour confectionner des masques de protection, dits « masques barrières ». Nous avons besoin pour cela de récolter du tissu (tissu lavé et propre, de type coton à trame serrée ; ex : housse de couette), des élastiques et des liens de sacs de congélation.

N'hésitez pas à réaliser vos masques vous-même, ou à aider à leur confection, via le lien internet suivant : <https://latelierdesgourdes.fr/tuto-masque-afnor/> (ou bien recherche par Google : « masque afnor tissu atelier des gourdes »).

Rappelons-nous que le port du « masque barrière » n'empêche pas la propagation du virus et que le confinement reste la meilleure protection. La mise en place et le retrait du masque sont également très importants. Une vidéo peut être consultée via le lien internet suivant :



« <https://www.youtube.com/watch?v=KuT1KNfJlIc> » ou bien recherche par Google : « *comment mettre un masque chirurgical youtube* ».

- Si vous souhaitez donner du tissu, des élastiques et des liens, merci de vous manifester au plus vite au : 06 15 41 88 70 ou 06 74 86 98 30 ou 02 51 92 33 52.
- Si vous souhaitez passer commande de masques (maximum 2 par adulte) : 06 74 86 98 30.

La collecte et la distribution se feront à date et horaire précis, qui seront communiqués aux personnes concernées, avec les mesures de précaution sanitaire adéquates.

Merci de votre aide, continuons à nous protéger et à protéger les autres.

Soutien aux aînés : les membres de l'équipe ont pris contact par téléphone avec nos aînés de plus de 75 ans pour prendre de leurs nouvelles. Ils se déplacent pour aller chercher des médicaments à la pharmacie en cas de besoin. Pour cela ou pour toute demande d'aide ou d'infos, contacter le 06 80 33 54 09.

COMMERCES :

Comme annoncé dans le dernier Trait d'Union n°38, Vival et la boulangerie assurent des livraisons à domicile en cas de besoin. Pour Vival, contacter le 09 50 27 88 02 ou le 06 81 96 28 74 ou le 06 27 82 58 68. Pour la boulangerie, contacter le 02 51 92 33 44.

GARDE DES ENFANTS :

Si vous rencontrez actuellement un souci pour la garde de vos enfants, contactez Delphine au Périscolaire: archedesptitsloups@neuf.fr pour que vos enfants puissent y être accueillis. Notez que sont concernés:

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics et privés: hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise ; les gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise
- les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux ainsi que des associations et établissements publics concourant à cette politique.

ECOLE SAINT LOUIS DE GONZAGUE : Les enfants profitent pour deux semaines de vacances de printemps et ce, avec le confinement. Benoit CHATEIGNER, Directeur de l'école, reste joignable au 02 51 92 35 26 ou sur ecole.slg.stmalo@wanadoo.fr pour d'éventuelles inscriptions d'enfants en âge d'être scolarisés et nés en 2017.

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS INTERDIT :

La météo en cette période de confinement est propice aux travaux de jardinage. Les déchetteries restent cependant fermées. Il faut donc conserver ses déchets verts chez soi, et non les brûler. Les tontes de pelouse peuvent, une fois séchées, servir comme paillis des arbustes ou dans le potager, de même que les tailles de haies, après broyage à la tondeuse.

ACCES AUX ESPACES COLLECTIFS :

Site de Poupet et aires de jeux : sur recommandations des services préfectoraux et de gendarmerie, des balisages et affichages ont été posés pour signaler l'interdiction d'utilisation des aires de jeux, lieux habituels de rassemblement, ainsi que de la base de Poupet située en dehors du périmètre des 1 km autorisé pour les sorties liées à l'activité physique.

Cimetière: conformément au décret ministériel du 23 mars 2020, la fréquentation du cimetière est interdite au public depuis le 4 avril.

Jardins partagés : dans le cadre des mesures de précautions sanitaires, l'accès aux « Jardins partagés » est fermé au public pour toute la durée du confinement. Seuls sont autorisés à y accéder, les jardiniers disposant d'une convention avec la mairie, cependant depuis le 10 avril 2020 de nouvelles règles de fréquentation ont été mises en place à savoir : un seul jardinier à la fois, sur une durée maximum d'une heure, en respectant un délai de 15 mn entre deux plages horaires de manière à ce qu'aucun croisement ne soit possible pour les utilisateurs.